COLLEGE AU CINEMA 92

Premier bilan Saison 2012-13

Programmation Saison 2013-14

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 1er MARS 2013

PRÉSENTS:

Conseil général des Hauts-de-Seine

Stephan Kutniak, Directeur de la Culture Marie-Hélène Bonnot, Chef du service SIAC Eugénie Caron-Lambert, Adjointe au chef du service SIAC Anna Borlot, Chargée de mission Education artistique Edith Lhumeau, Assistante de projets culturels

DRAC Ile-de-France

Antoine Trotet, Conseiller cinéma

CNC

Bernard Kuhn, Chargé de mission « Collège au cinéma »

DSDEN des Hauts-de-Seine et Rectorat de l'académie de Versailles

Christine Guillou, coordinatrice et formatrice « collège au cinéma » - DSDEN 92 et Rectorat de l'académie de Versailles

Françoise Colcanap, Conseillère pour l'éducation artistique et culturelle – DSDEN 92 Cécile Crosnier, Chargée du cinéma et de l'audiovisuel – Rectorat de l'académie de Versailles - Délégation

Académique à l'Action Culturelle (DAAC)

Exploitants de salles de cinéma

Claudine Cornillat, Cinéma Le Capitole de Suresnes, exploitant et coordinateur Eric Jolivalt, Cinéma Le Capitole de Suresnes, exploitant et coordinateur Christine Beauchemin Flot, Cinéma Le Select d'Antony Stéphanie Chayla, Cinéma Le Select d'Antony Audrey Bouric, Cinéma Jeanne Moreau de Clamart Sébastien Binet, Cinéma Les Lumières de Nanterre Florence Guillaume, Cinéma Landowski de Boulogne-Billancourt

Enseignants

Patrice Burnel, Collège Victor Hugo d'Issy-les-Moulineaux Jean-Christophe Haÿ, Collège Paul Landowski de Boulogne-Billancourt Nathalie Ernault, Collège Les Ormeaux de Fontenay-aux-Roses

EXCUSÉS:

Alain Sedbon, Directeur délégué du CDDP des Hauts-de-Seine

Edite Martins, coordonnatrice, service actions pégagogiques, CDDP des Hauts-de Seine

Aïssa Ben Braham, Cinéma MJC Théâtre de Colombes

Jean-Serge Pennetier, Cinéma Jean Vigo de Gennevilliers

Bertrand Pinsac, Cinéma de Chatillon

Astrid Labonne, Principale du Collège Pompidou de Villeneuve-la-Garenne

Mathieu Verrier, enseignant, Collège Edouard Vaillant de Gennevilliers

Thierry Lamy, enseignant, Collège Les Vallées de la Garenne-Colombes

Céline Bénech, enseignante, Collège Les Bons Raisins de Rueil-Malmaison

Stephan Kutniak ouvre la réunion du comité de pilotage « Collège au Cinéma dans les Hauts-de-Seine » par la présentation de l'ordre du jour, et propose un tour de table afin que chacun puisse identifier les nouveaux membres:

- Premier bilan de l'année scolaire 2012-2013
- Choix des films pour l'année scolaire 2013-2014
- Journée Bilan et perspectives pour l'année scolaire 2013-2014

I – Premier Bilan de l'année scolaire 2012-13 :

1. Les inscriptions

Anna Borlot dresse le bilan des inscriptions. Cette année, 9.965 élèves participent au dispositif « Collège au cinéma », soit 389 classes inscrites. On constate une légère diminution par rapport à la saison passée où 10.325 collégiens étaient inscrits, soit 360 élèves de moins pour cette année scolaire.

Par ailleurs, on note un plus grand nombre d'élèves de 6ème/5ème : 5.493 élèves de 6ème/5ème inscrits contre 4.472 élèves de 4ème/3ème. Anna Borlot rapporte les propos qu'elle a recueillis auprès de deux enseignants présents au comité de visionnage : la programmation 6ème/5ème (*Le caméraman*, *Fantastic Mister Fox*, *Le gamin au vélo*) aurait remporté un fort succès grâce au film *Fantastic Mister Fox* alors que la programmation 4ème/3ème (*Duel*, *Les Raisins de la colère* et *Les Rêves dansants*) aurait un peu « effrayé» certains.

Anna Borlot rappelle ensuite que cette année comme les deux précédentes, aucune demande d'inscription n'a été refusée. Tous les établissements ayant sollicité une inscription au dispositif ont obtenu satisfaction Les critères fixés à la rentrée 2009 (limitation du nombre de classes par établissement) sont donc respectés.

Sur les 134 que compte le département, 74 collèges ont participé au dispositif; 10 établissements privés et 64 établissements publics dont 1 lycée professionnel avec une classe 3ème « Découverte professionnelle », 1 IME et 1 EREA. On constate une légère augmentation du public « empêché », avec cette année 9 classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) et 3 classes EREA.

Anna Borlot termine en expliquant les difficultés rencontrées dans la transmission des documents pédagogiques aux enseignants, notamment aux 2ème et 3ème trimestres. L'ESAT, Centre d'Aide par le Travail qui effectue la mise sous pli des documents, n'a reçu les documents pédagogiques qu'au début du mois de janvier et a commis beaucoup d'erreurs de colisage. De plus, les livraisons, qui sont assurées par les chauffeurs du Conseil général et de la DSDEN, ont été retardées par les intempéries. Ainsi quelques collèges ont-ils reçu les documents après la projection du premier film.

Bernard Kuhn répond que le CNC veillera l'an prochain à ce que les documents soient livrés plus tôt à l'ESAT, sous réserve des délais de fabrication et d'impression, en particulier pour les films nouvellement entrés au catalogue.

2. Les formations

Christine Guillou rapporte que les quatre journées de projections-conférences (11 et 12 octobre 2012, 31 janvier et 1er février 2013) au cinéma Le Capitole de Suresnes se sont bien déroulées, les 312 professeurs inscrits montrent que le cahier des charges lié à la participation des établissements au dispositif a été bien respecté sur ce point. Lors de ces journées les professeurs ont redit l'importance pour eux de voir les films en salle en présence de professionnels, critiques et universitaires avant de les faire découvrir à leurs élèves.

Le nombre de professeurs inscrits aux ateliers qui se sont tenus au CDDP est sensiblement le même que l'an dernier (115 cette année), avec une différence importante selon le niveau (72 pour le film *Le Gamin au vélo* au programme des 6ème/5ème et 43 pour le film *Duel* au programme des 4ème/3ème). Le cahier des charges n'a ici pas été complètement respecté par certains établissements (au moins un enseignant par niveau et par établissement inscrit à ce module de formation). Le calendrier des séances d'atelier a été légèrement modifié suite à une difficulté dans l'envoi des convocations, mais cela n'a eu aucune incidence sur la formation ou sur le service des stagiaires.

En tant que formatrice, Christine Guillou constate la participation aux ateliers de nouveaux enseignants engagés dans le dispositif; il y a en effet beaucoup de jeunes professeurs inscrits cette année qui expriment leur satisfaction de pouvoir bénéficier d'une formation à l'analyse filmique et à l'exploitation des films en classe.

Un enseignant déclare que bien souvent les chefs d'établissement préfèrent envoyer en formation un seul professeur par niveau et qu'il est nécessaire de varier les jours de la semaine consacrés au dispositif. Il attire l'attention sur le fait que les salles devraient pouvoir être plus souples dans leurs propositions de créneau, car dans son cas la date de projection lui est imposée. Pour lui, cela amène les équipes pédagogiques à n'engager qu'un seul niveau de classe dans le dispositif.

Cécile Crosnier rappelle que l'organisation de la formation par le rectorat accorde une attention particulière aux contraintes des établissements et qu'elle tient compte des retours des directions de collèges et des équipes pédagogiques.

Pour les projections-conférences par exemple, deux modules distincts ont ainsi été créés avec les services de la DAFPA et sont désormais proposés au Plan académique de formation. Les inscriptions en ligne permettent de choisir, sur autorisation du chef d'établissement, soit le module 6ème/5ème, soit le module 4ème/3ème, soit les deux.

Cécile Crosnier ajoute que le rectorat et la Dsden veillent chaque année à ce que les dates de formation soient fixées en juin et inscrites dans la lettre de présentation du dispositif pour que les chefs d'établissements et les équipes puissent en disposer avant la rentrée de septembre. Elle salue à cette occasion l'effort fourni par les partenaires qui s'engagent ainsi plusieurs mois à l'avance sur un calendrier précis.

Elle conclut en rappelant que la formation constitue une plus-value et que les établissements qui ont intégré cette dimension sont souvent ceux qui développent le plus d'actions autour du dispositif.

3. Les plannings de circulation des copies et l'organisation des projections-élèves

Eric Jolivalt aborde la question de la prise en charge du transport des copies. En effet, comme il n'y a pas de règle précise qui fixe le transfert desdites copies, ce sont souvent les mêmes salles qui vont chercher leur copie au cinéma figurant avant eux dans le planning de circulation et qui l'amènent ensuite à la salle inscrite après eux dans le planning. Afin d'éviter que ce soit les mêmes qui assument les transports, ne faudrait-il pas formaliser le fait que chaque salle récupère la copie dont elle a besoin ?

Eric Jolivalt constate que la circulation des copies est plus souple grâce à la généralisation des DCP. Mais il reste le problème de l'ouverture des clés qui varie en fonction des politiques des distributeurs. Ne serait-il pas envisageable de mettre en place une règle de conduite commune à tous les distributeurs ? Bernard Kuhn leur en parlera lors d'une prochaine réunion. Il rappelle que les distributeurs signent une convention dans laquelle ils s'engagent à fournir les clés trois jours avant le cycle de projection afin que les salles puissent au moins vérifier que le film fonctionne.

Eric Jolivalt annonce que l'an prochain une seule salle du département ne sera pas en mesure de diffuser des DCP; le cinéma André Malraux de Villeneuve-la-Garenne. Pour la saison prochaine, il est question que les collégiens de Villeneuve bénéficient des transports pour se rendre dans un cinéma d'une ville voisine.

Françoise Colcanap souligne le fait qu'il serait dommage d'interrompre le partenariat avec cette salle du fait de cette contrainte matérielle, et qu'il lui paraît souhaitable de soutenir les structures culturelles qui s'impliquent dans l'éducation artistique et culturelle à Villeneuve-la-Garenne, plutôt qu'envoyer les élèves ailleurs.

Eric Jolivalt suggère alors que la salle de Villeneuve demande les films directement aux distributeurs en bénéficiant des conditions « Collège au cinéma ». Il semblerait que le cinéma de Villeneuve ait le projet de passer au tout numérique prochainement.

Bernard Kuhn précise qu'à terme il n'y aura plus de copies 35 mm. Il préconise donc qu'il y ait uniquement des DCP dès 2013-14. Dans le département de la Seine-Saint-Denis toutes les salles sont numérisées.

Il demande la mise en place de trois plannings de circulation. Anna Borlot répond que dans ce cas les circulations seront très compliquées à organiser surtout pour les salles à vocation multiple, lesquelles ont peu de dates à proposer. Cela implique également des plannings très serrés avec plus aucune possibilité de laisser des créneaux de disponibilité pour la circulation des copies. Ce qui peut également générer des difficultés d'organisation pour les collèges.

Pour finir cette partie consacrée au bilan, Stephan Kutniak demande aux membres présents quels sont leurs retours sur la programmation 2012-13. Les retours font apparaître que la programmation 6ème/5ème était bien équilibrée, même si *Le Gamin au vélo* a parfois été jugé difficile pour des élèves de 6ème/5ème. Christine Beauchemin-Flot en profite pour préciser que *Le Cameraman* a exceptionnellement dû être projeté en DVD en raison des travaux dans sa salle, et que la musique était de mauvaise qualité. Certains auraient trouvé intéressant de programmer *Les Rêves dansants* plus tôt dans l'année pour faciliter l'exploitation du film dans le cadre de la préparation de l'épreuve d'histoire des arts au brevet des collèges.

II - Choix des films pour l'année scolaire 2013-14

1. Proposition d'une liste sans les films programmés depuis 5 ans

Le Centre National du Cinéma et de l'image animée a communiqué la nouvelle liste des films proposés pour « Collège au cinéma 2013-14 » avec 8 films entrants. Anna Borlot soumet au comité de pilotage cette nouvelle liste en ayant au préalable ôté les films vus par les collégiens ces 5 dernières années. Elle rappelle qu'il n'est pas possible de choisir un nouveau film au premier trimestre et qu'il n'est pas non plus envisageable d'en retenir plus de deux dans l'année.

2. Les préconisations du Comité de visionnage

Ce comité de visionnage, initié et organisé par le conseil général, est composé de représentants du conseil général, de l'éducation nationale et de la coordination des salles. Les films proposés sont :

6ème/5ème:

- Brendan et le secret de Kells de Tomm Moore
- Les Vikings de Richard Fleischer
- Muksin de Yasmin Ahmad

4ème/3ème:

- Tomboy de Céline Sciamma / Dans les cordes de Magaly Richard-Serrano
- La Grande Illusion de Jean Renoir
- *Imaginaire en courts* : *Carlitopolis* de Luis Nieto, *Emilie Muller* d'Yvon Marciano, *La Leçon de natation* de Danny De Vent, *La Lettre* de Michel Gondry, *En Chemin* de Mikhaïl Kobakhidze et *Streching* de François Vogel / *Le Tombeau des lucioles* de Isao Takahata

Les propositions du niveau 6ème/5ème mêlent un film d'animation, un film de patrimoine et un film d'une cinématographie peu diffusée. Celles du niveau 4ème/3ème, un film récent, un film de patrimoine et une sélection de courts métrages.

3. Choix de la programmation 2013-14

Les débats portent, entre autres, sur le fait que dans la proposition du comité de visionnage, les films pour le

niveau 6ème/5ème sont tous en version originale, alors que la sélection 4ème/3ème est majoritairement constituée de films en français. Sont envisagées et débattues les alternatives suivantes : inverser dans certains cas les choix 1 et 2, substituer à ceux-ci des films de patrimoine déjà programmés mais dont l'intérêt pédagogique est unanimement reconnu.

Un vote à main levée est organisé. La majorité des présents se prononce en faveur de la conservation de la proposition initiale du comité de visionnage.

La programmation 2013-14 retenue est donc :

6ème - 5ème :

- Brendan et le secret de Kells de Tomm Moore
- Les Vikings de Richard Fleischer
- Muksin de Yasmin Ahmad

4ème - 3ème :

- Tomboy de Céline Sciamma
- La Grande Illusion de Jean Renoir
- *Imaginaire en courts* : *Carlitopolis* de Luis Nieto, *Emilie Muller* d'Yvon Marciano, *La Leçon de natation* de Danny De Vent, *La Lettre* de Michel Gondry, *En Chemin* de Mikhaïl Kobakhidze et *Streching* de François Vogel.

III – Journée Bilan et perspectives pour l'année scolaire 2013-14

1. Organisation de la journée bilan

Claudine Cornillat prend la parole pour exposer la situation actuelle du Capitole. Cette salle est gérée en délégation de service public depuis 1999 par la société Espace Cinéma. Par le dernier appel d'offre, la municipalité de Suresnes a remis la DSP à Cinéode. Espace cinéma a lancé un recours contre cette décision et devrait avoir la réponse du juge autour du 6 mars 2013.

Antoine Trotet confirme que jusqu'à la fin de l'année scolaire 2012-13, la coordination reste aux mains de la Société Espace cinéma.

La journée bilan sera donc organisée avec Eric Jolivalt mais elle ne pourra peut-être pas avoir lieu au Capitole. Le Select d'Antony et Les Lumières de Nanterre proposent d'accueillir les enseignants à cette occasion.

La question de la coordination de « Collège au cinéma » pour l'année 2013-14 est reportée à une date ultérieure après que la situation du Capitole aura été clarifiée.

2. Perspectives d'évolution du dispositif

Stephan Kutniak parle des difficultés rencontrées ces derniers temps avec des représentants des chefs d'établissement qui remettent en question un certain nombre des dispositifs portés par le Conseil général et notamment « Collège au cinéma » qui « désorganise » selon eux la vie de l'établissement.

Il informe le comité de pilotage qu'un questionnaire a été adressé dernièrement aux chefs d'établissements afin de connaître leur position par rapport aux 149 dispositifs départementaux existants portés par la Direction des Actions Educatives, la Direction des Actions sportives, Direction de la culture.

Françoise Colcanap observe que ces sorties ne sont plus perçues comme désorganisant le collège dès lors que le dispositif « Collège au cinéma » fait partie intégrante du projet d'établissement, fédère de nombreuses classes et de nombreux professeurs et suscite ainsi des projets qui, au contraire, enrichissent la vie de

l'établissement.

Cécile Crosnier regrette que le courrier d'information relatif au dispositif n'ait été communiqué cette année aux chefs d'établissements par le conseil général qu'après la rentrée des classes, pour une clôture des inscriptions fixée au 14 septembre. Finalisé début juillet, ce courrier a pour vocation de donner aux directions les moyens d'inscrire plus facilement le projet « collège au cinéma » dans le fonctionnement et la vie de leur établissement.

La participation au dispositif repose sur le volontariat des directions et des équipes, et son inscription dans le projet d'établissement fait partie du cahier des charges. Une enquête qualitative en ligne est conduite chaque année par le CDDP des Hauts-de-Seine auprès des coordinateurs et est généralement renseignée par 75% d'entre eux. Les résultats sont disponibles sur le site hébergé par le CDDP des Hauts-de-Seine: www.collegeaucinema92.ac-versailles.fr/.